

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

-----  
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
JUSTICE

-----  
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

-----  
DIRECTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
-----

DECRET N° 79/581 du 16/10/79  
/MTJ.DGTFP.DFP.21022/17

Portant intégration et nomination de Monsieur  
KIYINDOU Florent dans les cadres de la catégo-  
rie A, hiérarchie I des Services Administratifs  
et Financiers (Trésor).

-----  
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS:

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général  
des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement  
sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 71/247 du 26 Juillet 1971 modifiant le  
tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui  
concerne les Contributions directes, l'Enregistrement et le Trésor,  
abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 7, 9, 10, 13,  
15, 16, 21 et 22 du décret n° 62/426 du 29 Décembre 1962 ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime  
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la  
hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les  
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du  
3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires des catégories A1 ;

(/u le décret n° 63-81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les  
conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que  
doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles  
7 et 8 ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962  
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 67-50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant  
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires  
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et  
reclassements ;

(/u le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u la lettre n° 2032/MEN/SGEN/DOC/R1 du 18 Septembre 1979  
du Directeur de l'Orientation et de la Coopération transmettant le  
dossier constitué par l'intéressé ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er:- En application des dispositions du décret n° 71-247 du 26.7.71 susvisé, Monsieur KIYINDOU Florent né le 6 Novembre 1951 à Hamon, titulaire du diplôme de l'École Nationale des Services du Trésor obtenu en France, est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers (Trésor) et nommé au grade d'Inspecteur stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2:- L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Finances.

ARTICLE 3:- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé sera <sup>enregistré</sup> publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE le 16 OCTOBRE 1979

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et de la  
Justice, Garde des Sceaux,

- Louis SYLVAIN-GOMA -

Le Ministre des Finances,

- V. TAMBA-TAMBA. -

- H. LOPES. -

AMPLIATIONS:

DGTFP.DFP.

D.B.

JORPC.

D.C.F.

M.F.

SGF.

TRESOR

DOSSIER

INTERESSE

SGCM/BC

3  
3  
1  
1  
1  
1  
1  
3  
1  
3